

Nantes le 16 janvier 2017

**Objet : partenariat 2017**

Madame la Directrice,

Depuis 1984 l'association Santé Migrants de Loire-Atlantique met en œuvre des actions favorisant l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes. En s'appuyant sur les compétences en interprétariat professionnel médical et social l'ASAMLA intervient auprès des professionnels du soin, de l'accompagnement social et de l'éducation pour autoriser l'échange avec les publics allophones dans de bonnes conditions.

Notre action est reconnue et soutenue par les partenaires publics, tout particulièrement l'État ainsi que le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes. Depuis de nombreuses années le soutien concerté de l'ARS et du CHU de Nantes ont permis aux professionnels hospitaliers d'utiliser les ressources de l'interprétariat médical et social.

Notre partenariat avec vos services n'a cessé de se développer pour contribuer, à la prise en charge sanitaire des personnes migrantes allophones. Il mobilise aujourd'hui une équipe de 27 salariés (11 ETP) dont les périmètres d'intervention concernent désormais toute la Loire-Atlantique : au-delà de l'agglomération nantaise les besoins se diversifient et de plus en plus d'intervenants d'autres territoires (singulièrement du bassin nazairien) doivent recourir à de l'interprétariat pour accompagner efficacement le public.

En 2017 nous devons à nouveau conjuguer « réponse aux besoins » et « maintien de nos équilibres d'organisation et financiers ». En concertation avec vos équipes nous continuerons à identifier les interventions à prioriser. Par ailleurs nous expérimentons des formes d'interventions complémentaires à l'interprétariat présentiel (téléphone, internet...) pour mieux répondre sur tout le territoire départemental en maîtrisant les coûts.

Nous avons prévu, comme chaque année, de réunir les représentants de nos principaux financeurs publics le 27 janvier prochain. La réunion de ce comité des financeurs vise à partager les premiers éléments du bilan 2016 mais surtout à préciser les conditions de mise en œuvre de notre activité pour l'exercice qui débute. Malheureusement nous venons d'apprendre que votre institution ne pourra pas être représentée à la date convenue.

Au regard de l'importance de votre soutien auprès de l'Asamla, je pense que ce point d'étape reste essentiel. Aussi, si vous agréez à cette proposition, nous sommes à votre disposition pour envisager un rendez-vous bilatéral. Au regard de l'objet principal de votre soutien la participation du CHU de Nantes (également absent le 27 janvier) à cette rencontre, serait sans doute pertinente.

Dans cette attente je reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Hervé DIVET  
Président de l'Asamla